

DIRECTION ADJOINTE DE LA DIRECTION DES SYSTEMES ORBITAUX  
GROUPE D'ETUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHENOMENES  
AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

Toulouse, le 18/06/2018  
DSO/DA/GP

## COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

[A9] DE NIMES (30) VERS MONTPELLIER (34) 05.01.1984

### CAS D'OBSERVATION

#### 1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public [www.geipan.fr](http://www.geipan.fr). Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé GRAND GALLARGUES (30) 1984 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Il concerne l'observation d'un PAN par deux témoins –T1 et T2) se trouvant en déplacement à bord d'un véhicule VSL sur l'autoroute A9, en direction de Montpellier (34). Le phénomène a suivi les témoins le long de l'autoroute sur une distance d'une vingtaine de kilomètres.

Un second phénomène a été observé uniquement par le second témoin (T2), juste avant la disparition du premier.

Le témoin principal (T1) s'est rendu le lendemain des faits, soit le 06.01.1984, au bureau de la brigade de Gendarmerie compétente où a été rédigé le seul document en possession du GEIPAN relatif à ce cas d'observation, à savoir le procès-verbal de renseignement administratif.

Un plan de situation réalisé par les Gendarmes ainsi que deux croquis réalisés par les témoins et représentant les PANs sont joints au procès-verbal.

## 2- DESCRIPTION DU CAS

Voici la description du cas, telle que narrée par les témoins dans le procès-verbal :

Témoin principal, noté ci-après « T1 » :

*« Le 5 janvier 1984, je circulais sur l'autoroute A9 "la Languedocienne" dans le sens ORANGE - MONTPELLIER à bord de mon véhicule (VSL) Citroën CX.*

*Je circulais pour ma profession d'ambulancier et, à cet effet, je transportais une cliente et sa petite fille âgée de quatre ans, nous acheminons cette dernière sur un centre spécialisé de la région de LOURDES. Madame Y occupait la place avant droite et l'enfant était allongée à l'arrière.*

*Alors que nous nous trouvions entre l'échangeur de NIMES OUEST et la barrière de péage de MONTPELLIER EST, Madame Y a pris un air terrifié et j'ai pu me rendre compte qu'elle se recroquevillait dans le siège tout en s'emmitouflant dans son manteau. À ce moment précis il était environ 2 heures 30 du matin.*

*Soudain cette personne s'est écriée : "ça repasse au-dessus de nous !". En conséquence, j'ai baissé ma vitre d'environ 20 cm et j'ai atténué au maximum l'intensité lumineuse des voyants du tableau de bord. Mon véhicule avait les feux de route allumés. Regardant ainsi à gauche de mon sens de marche j'ai pu voir une masse de couleur noire qui se déplaçait parallèlement à nous à une distance que je n'ai pu évaluer avec précision (peut-être 500 mètres). Cet objet pouvait être environ 400 mètres d'altitude. Cette masse sombre pouvait avoir un diamètre d'environ 50 mètres ; elle se déplaçait par bonds successifs avec une apparence de flottement.*

*Cet objet a fait route parallèlement avec nous sur une dizaine de kilomètres ; et je circulais à 120 km/heure approximativement. La circulation était très fluide, il n'y avait qu'un poids-lourd devant nous. Cet étrange appareil avait l'aspect d'une chauve-souris en vol. Soudain cet objet a émis une lumière bleutée à sa base (en forme de demi-cercle) puis a disparu du côté de la mer à une vitesse impressionnante (nettement plus rapide qu'un avion à réaction). Cette masse se déplaçait sans bruit et je n'ai pas constaté d'odeur particulière au moment des faits.*

*Durant la visualité de ce phénomène, la visibilité était relativement bonne malgré la nuit et il n'y avait pas de nuage. Je précise que le ciel était tout de même sombre. Cet objet ne scintillait pas particulièrement à part cette étrange lumière bleue avant sa disparition. Je n'ai rien d'autre à préciser. Ayant acheminé l'enfant dans le centre spécialisé où elle était attendue, je suis venu faire ma déclaration au retour.*

*Le 6 janvier 1984 à 10 heures 35. Lecture faite persiste et signe.»*

Témoin n°2, noté ci-après « T2 » :

« Le 5 janvier 1984 j'étais à bord du véhicule CX conduit par Monsieur X, ambulancier à TROYES (Aube).

*J'ai accompagné ma jeune enfant A-S âgé de quatre ans dans un établissement spécialisé de la région de LOURDES. Il était environ 2 heures 30 du matin, et nous circulions sur l'autoroute A9 dans la direction de MONTPELLIER.*

*Avant NIMES nous nous sommes arrêtés prendre un café et dès ce départ en me retournant pour surveiller l'attitude de ma petite-fille j'ai remarqué une masse de couleur bleu clair sur l'arrière droit du véhicule ; cette masse nous suivait de très près. Cet objet ressemblait à une grosse madeleine qui changeait de volume. Je ne puis vous dire la grosseur de cet objet. J'avais très peur ; surtout pour ma petite-fille. Cette masse nous a suivi ainsi au moins sur 10 km et soudain elle est passée au-dessus du véhicule pour faire route parallèlement avec nous sur 10 km également environ.*

*Peu avant que ce premier objet disparaisse dans la nuit sur notre gauche, j'ai remarqué au loin à droite une lumière scintillante de couleur rouge, jaune, et jaune très brillant qui montait et descendait dans le ciel. Cette dernière lumière se déplaçait par bonds successifs et semblait flotter dans l'air. Je n'ai pas pu fixer cet objet car il devenait très brillant. Ce deuxième objet a disparu subitement dans la nuit pratiquement simultanément avec le premier comme s'il y avait eu une communication entre eux. Je n'ai constaté aucune odeur et aucun bruit particulier lors de ces apparitions.*

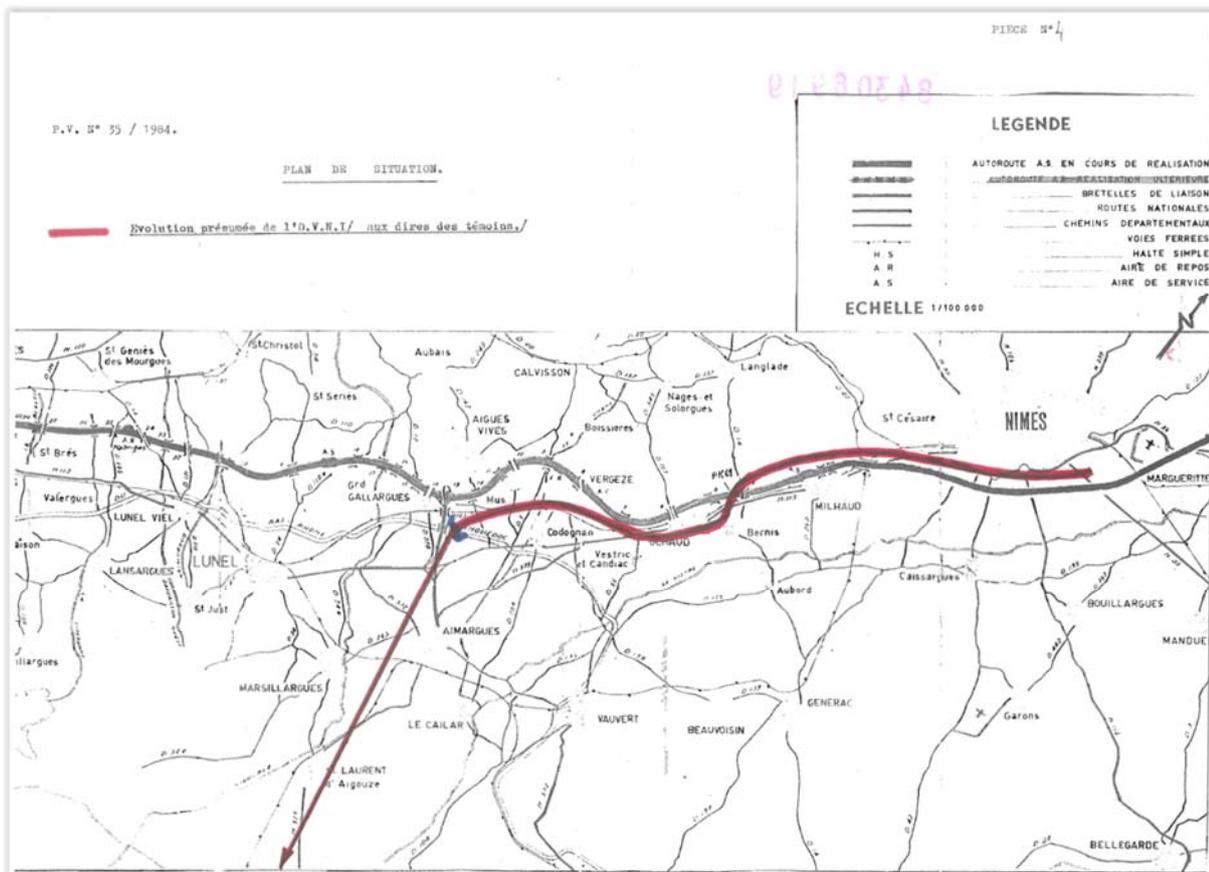
*Lorsque le premier objet est passé au-dessus du véhicule nous étions approximativement à mi-chemin entre NIMES et l'échangeur de GAILLARGUES-LE-MONTUEUX (Gard). Je ne puis rien préciser d'autre à part que j'ai eu très peur.*

*Le 6 janvier 1984 à 11 heures 15. Lecture faite persiste et signe.»*

### **3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE**

Un plan de **situation géographique** a été établi par les Gendarmes, à partir des déclarations des témoins.

Un relevé kilométrique effectué sur ce plan montre que le PAN a suivi le véhicule des témoins sur environ 23 km.



Les **données météorologiques** sont issues des deux stations de la ville de Nîmes (30), soit Nîmes-Courbessac et Nîmes-Garons, ainsi que de la station de Montpellier-aéroport (34).

Ces trois stations nous indiquent que le 05 janvier 1984, entre minuit et 03h UTC, le ciel était totalement dégagé, la visibilité excellente (25 à 30 km) et le vent soufflait du nord-ouest au nord très faiblement :

**Indicatif** 30258001  
**Nom** NIMES-GARONS  
**Altitude** 94 mètres  
**Coordonnées** lat : 43°45'54"N - lon : 4°25'00"E  
**Coordonnées lambert** X : 7677 hm - Y : 18649 hm  
**Producteurs** 1984 : METEO-FRANCE

[+ Afficher la liste des paramètres](#)

[- Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	VV
05 janv. 1984 00:00	4	320						
05 janv. 1984 01:00								
05 janv. 1984 02:00								
05 janv. 1984 03:00	2	320						

**Indicatif** 30189001  
**Nom** NIMES-COURBESSAC  
**Altitude** 59 mètres  
**Coordonnées** lat : 43°51'24"N - lon : 4°24'18"E  
**Coordonnées lambert** X : 7665 hm - Y : 18750 hm  
**Producteurs** 1984 : METEO-FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

- [Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	VV
05 janv. 1984 00:00	2	20	0					30000
05 janv. 1984 01:00								
05 janv. 1984 02:00								
05 janv. 1984 03:00	2	20	0					30000

**Indicatif** 34154001  
**Nom** MONTPELLIER-AEROPORT  
**Altitude** 1 mètres  
**Coordonnées** lat : 43°34'30"N - lon : 3°57'48"E  
**Coordonnées lambert** X : 7316 hm - Y : 18429 hm  
**Producteurs** 1984 : METEO-FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

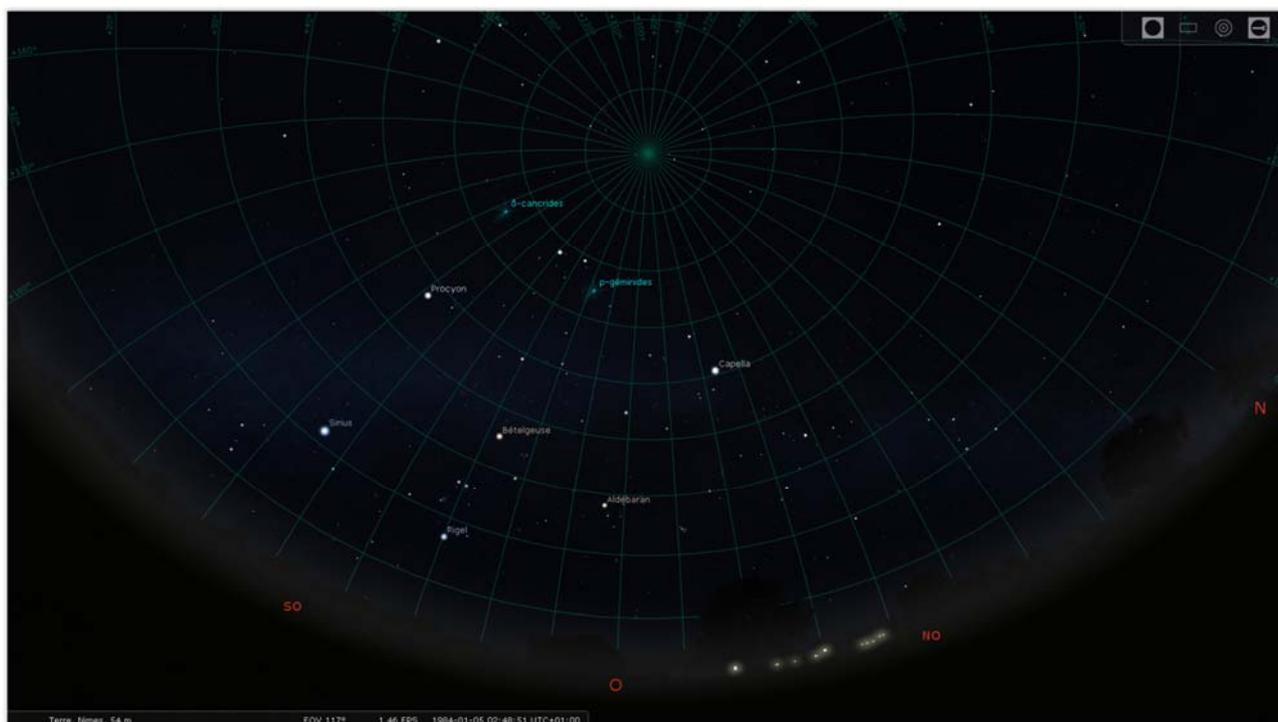
- [Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	VV
05 janv. 1984 00:00	8	300	0					25000
05 janv. 1984 01:00								
05 janv. 1984 02:00								
05 janv. 1984 03:00	7	320	0					25000

Concernant la **situation aéronautique**, nous pouvons noter la présence des deux aéroports Nîmois, à savoir Nîmes-Garons et Nîmes-Courbessac. Ce dernier est plutôt un aérodrome, destiné essentiellement aux activités des deux aéroclubs s'y trouvant, et à la pratique du parachutisme, de l'ULM et de l'aéromodélisme. Il n'est pas agréé au vol VFR de nuit. Il est situé à peine à deux kilomètres à vol d'oiseau au nord-nord-est de la position initiale des témoins sur l'autoroute A9, au début de l'observation.

L'aéroport de Nîmes-Garons est un aéroport ouvert au trafic national et international, agréé au vol VFR de nuit. Il est situé à environ 8 km à vol d'oiseau au sud de la position initiale des témoins.

**La situation astronomique** nous montre qu'à la date et à l'endroit de l'observation, dans la direction globale de déplacement des témoins, se trouvaient quelques étoiles de première grandeur et en particulier Aldébaran à l'ouest (élévation +/- 31° ; azimut +/- 263° et magnitude -0.7) et Capella à l'ouest-nord-ouest :



## Analyse

En préambule, nous nommerons « *P1* » le premier PAN observé par les deux témoins et « *P2* » le second, observé uniquement par T2.

L'observation s'est déroulée exclusivement sur l'autoroute, sur des portions relativement droites, le déplacement du véhicule des témoins accompagné par P1 se faisant toujours dans la même direction globale, soit vers l'ouest et ce, sur une vingtaine de kilomètres.

Cette constatation géographique accompagnée du fait que P1 s'est trouvé alternativement à droite, puis à gauche du véhicule des témoins élimine toute confusion possible de nature astronomique ou satellitaire.

D'autre part, aucun phénomène météorologique connu ne présente cet aspect ni ce comportement.

L'hypothèse animale est également totalement exclue, aucun animal volant ne se déplaçant à 120 km/h, surtout sur une vingtaine de kilomètres.

A peine plus plausible serait une confusion avec un phénomène aéronautique ; le seul objet susceptible de pouvoir à la rigueur suivre ainsi un véhicule roulant sur une autoroute à 120 km/h étant un hélicoptère.

Cette hypothèse est difficilement compatible avec la description de P1 faite par les témoins : absence de signalisation, aucun bruit perçu alors même que T1 baisse sa vitre (bien que ce point ne soit en général pas conclusif, tant il dépend d'autres facteurs, tels que la distance réelle d'observation, la force et la nature des bruits environnants, la force et la direction du vent...), une « poursuite » du véhicule (dans quel but ?) sur une vingtaine de kilomètres, et une disparition fulgurante après émission d'une lumière bleue.

Aucun phénomène connu ne permet de rendre compte de l'aspect et du comportement de P1.

-----

A présent, attardons-nous sur les témoignages en les examinant de plus près.

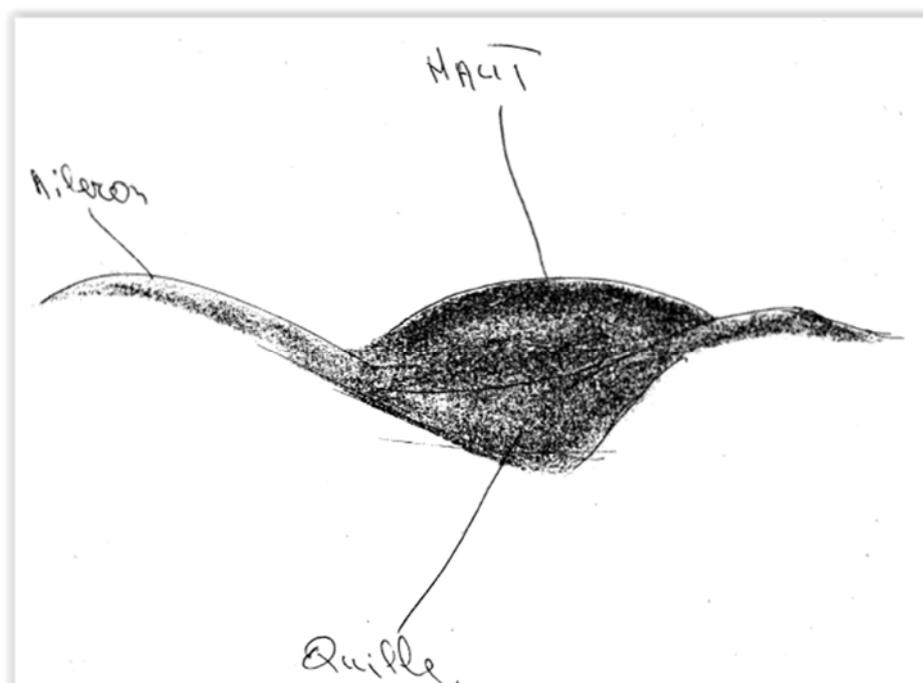
Plusieurs aspects de ces témoignages sont étonnants ; nous pouvons en particulier relever les points suivants :

- T1 ne voit le phénomène que parce que T2 prend un air terrifié à sa vue. Comme à aucun moment T1 ne mentionne avoir observé lui-même le passage de P1 au-dessus du véhicule (il ne l'observe que sur sa gauche), il est logique de supposer qu'il n'a commencé à l'observer qu'en seconde phase, soit environ 10 km après son apparition. On pourra dès lors se demander pourquoi T2, qui se dit dès le début de l'observation avoir « *très peur* » est restée silencieuse et n'a pas averti de suite le conducteur, attendant plus de 10 km avant de se manifester enfin en s'exclamant « *ça repasse au-dessus de nous !* ». Et encore, T1 remarque de lui-même le changement de comportement de T2, qui se recroqueville sur son siège et prend un air terrifié, avant qu'elle ne s'exclame.
- La description de P1 par T2 est très succincte : « *une masse de couleur **bleu clair** sur l'arrière droit du véhicule [...] Cet objet ressemblait à une grosse madeleine qui changeait de volume* ». Un dessin fait par le témoin accompagne le procès-verbal :



T2 ne précise pas si P1 a conservé cette apparence tout du long de l'observation. Elle n'évoque pas non plus son déplacement, décrit de façon assez précise par T1 : « *elle se déplaçait par bonds successifs avec une apparence de flottement* ». Aucune information non plus sur la façon dont le PAN a disparu, contrairement à T1.

T1 parle quant à lui d'une masse noire, en forme de chauve-souris, et décrite dans son dessin comme possédant une « *quille* » et des « *ailerons* » :



Pratiquement l'ensemble des éléments des témoignages, en plus des dessins, divergent sur l'aspect et le comportement de P1. Seul point commun : le fait que P1 ait suivi le véhicule sur une longue portion d'autoroute et qu'il ait disparu sur la gauche.

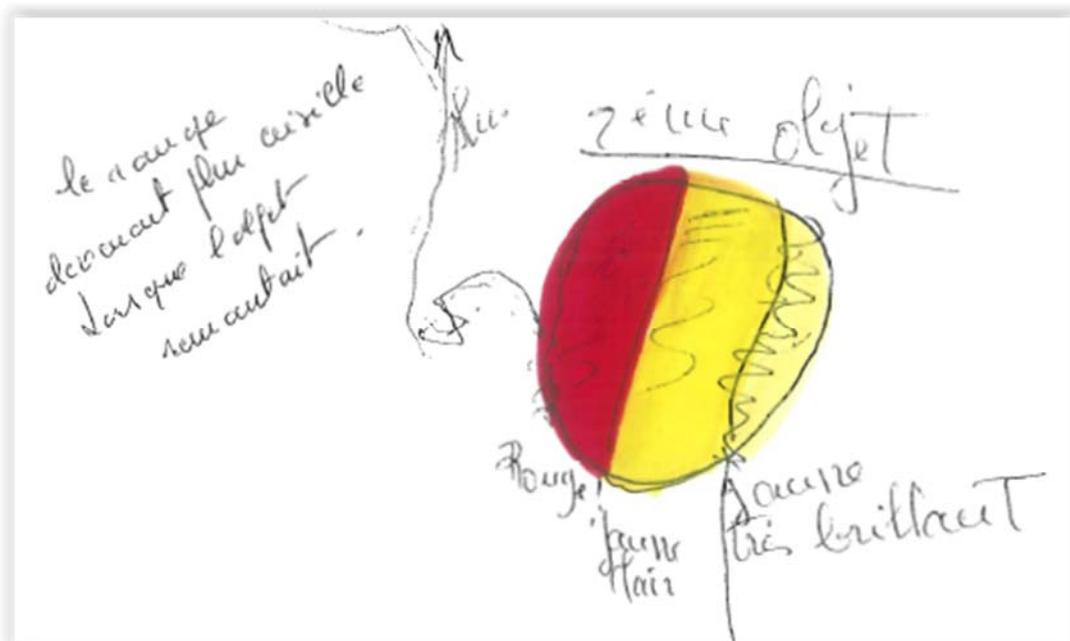
Ces différences dans les témoignages, en particulier sur le comportement de P1, auraient pu être éventuellement en partie mieux comprises si les témoignages, en particulier celui de T2, avaient été plus précis et recoupés entre eux par les Gendarmes ou un enquêteur du SEBRA à l'époque.

Concernant les variations dans la description physique de P1, il est bien connu que deux témoins observant le même phénomène ne décriront pas nécessairement la même chose.

En conclusion pour P1, bien qu'aucun phénomène connu ne permette d'expliquer la nature et le comportement du PAN, le manque d'information exploitable figurant dans les témoignages empêche une classification en « **D1** ».

Par ailleurs, seul T2 évoque un second PAN (« P2 ») de la façon suivante : « *peu avant que ce premier objet disparaisse dans la nuit sur notre gauche, j'ai remarqué au loin à droite une lumière scintillante de couleur rouge, jaune, et jaune très brillant qui montait et descendait dans le ciel. Cette dernière lumière se déplaçait par bonds successifs et semblait flotter dans l'air. Je n'ai pas pu fixer cet objet car il devenait très brillant. Ce deuxième objet a disparu subitement dans la nuit pratiquement simultanément avec le premier...* ».

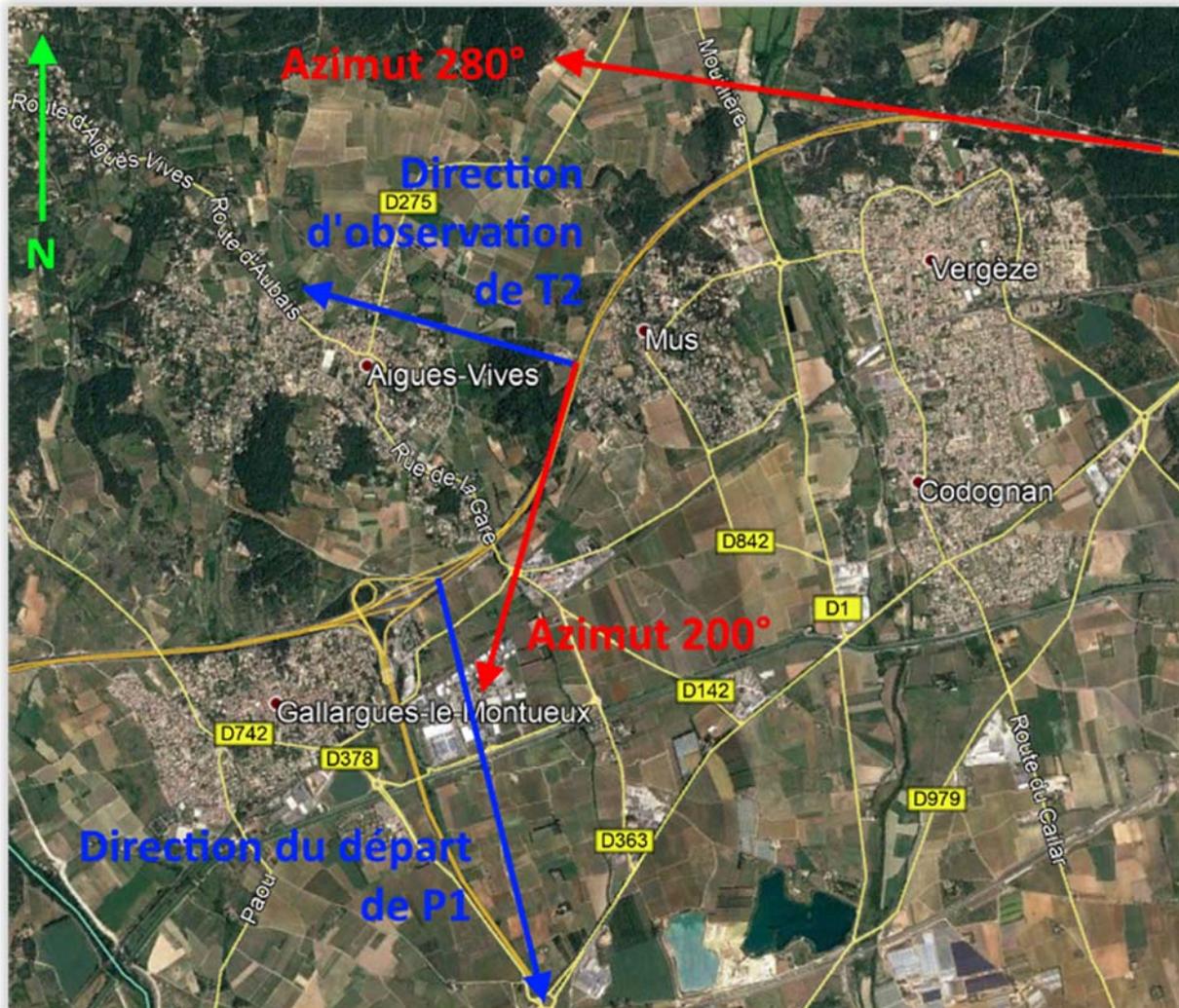
Un dessin de P2 se trouve également dans le procès-verbal :



Cette description fait penser à une confusion avec un objet astronomique.

Lorsque l'on examine attentivement la carte de la zone finale d'observation, on constate que l'autoroute fait un large virage qui oriente les témoins depuis un axe de 280° vers un axe de 200° sur

environ 5 km, ce qui amène T2, assis à droite du véhicule, à observer vers l'ouest et le nord-ouest, peu avant que P1 ne disparaisse :



L'orientation de la carte nous permet également de nous rendre compte que celle faite par les Gendarmes était mal orientée (voir à la situation géographique).

Le seul objet présent, « loin à droite », scintillant et de couleur alternativement jaune, jaune brillant et rouge est l'étoile Aldébaran, située assez bas sur l'horizon ( $31^\circ$ ), pratiquement plein ouest et scintillant de couleur jaune/orange/rouge sous l'effet des turbulences atmosphériques. Sa magnitude conséquente ( $-0.7$ ) la rend particulièrement visible et brillante.

Les mentions de montées, descentes, et bords successifs caractérisant les déplacements de P2 sont typiques de l'illusion de « la boule suiveuse » où les témoins ont l'impression que le PAN les suit lorsqu'ils se déplacent et s'arrête lorsqu'ils font de même, ou effectuent diverses manœuvres dans le même temps que le véhicule se déplace, que la route change d'orientation et que le paysage environnant défile. Cette illusion concerne l'observation d'objets très éloignés (souvent astronomiques : lune, étoiles...) et n'est bien évidemment pas réel.

La « *disparition* » de l'étoile est causée par un nouveau virage de l'autoroute, débutant peu avant l'endroit où P1 a disparu, qui oriente de nouveau la visibilité du témoin plus vers l'ouest, masquant *de facto* l'étoile qui fait face maintenant au véhicule, et se trouvant éventuellement à une hauteur suffisante pour ne pas être observée à travers le pare-brise.

Il est aussi possible que T2, paniqué par l'observation des deux PANs, n'ait pas eu la lucidité suffisante à cet instant pour faire le rapprochement entre P2 et l'étoile se trouvant à présent face à elle.

En conclusion pour P2, le témoin a certainement brièvement observé l'étoile Aldébaran, dans une configuration géographique temporairement propice.

### 3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

#### TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	[A9] DE NIMES (30) VERS MONTPELLIER (34)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	A9
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	CONDUIT
B2	Adresse précise du lieu d'observation	POINT INITIAL : 43.837/4.410 POINT FINAL : 43.728/4.184
B3	Description du lieu d'observation	INTERIEUR DU VEHICULE DU TEMOIN, EN DEPLACEMENT SUR L'AUTOROUTE
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	05/01/1984
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	ENVIRON 02:30:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	/
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	OUI - 1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	CLIENTE
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE PAN A DISPARU VERS LA MER A TRES GRANDE VITESSE

B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	CIEL TOTALEMENT DEGAGE, VISIBILITE EXCELLENTE (25 A 30 KM), VENT SOUFFLANT DU NORD-OUEST AU NORD TRES FAIBLEMENT
B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	FEUX DE ROUTE
B17	Sources de bruits externes connues	/
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	SEMBLABLE A UNE CHAUVESOURIS
C3	Couleur	NOIR ET LUMIERE BLEUTEE EN FIN D'OBSERVATION
C4	Luminosité	/
C5	Trainée ou halo ?	/
C6	Taille apparente (maximale)	ESTIMEE PAR LE TEMOIN A ENVIRON 50 METRES
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	ESTIMEE PAR LE TEMOIN A « PEUT-ETRE 500 METRES »
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	/
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	210°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	LE PAN A SUIVI PARALLELEMENT LE VEHICULE DU TEMOIN LE LONG DE SON TRAJET SUR L'A9 EN EFFECTUANT DES DEPLACEMENT « PAR BONDSSUCCESSIFS AVEC UNE APPARENCE DE FLOTTEMENT »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>POUR LES ELEMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ SIMPLEMENT SI LE TEMOIN A REPONDU A CES QUESTIONS</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	/
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	/

E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	/
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	/
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	/
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	/

## TEMOIN N°2

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	[A9] DE NIMES (30) VERS MONTPELLIER (34)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	A9
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	VEILLE SUR SON ENFANT
B2	Adresse précise du lieu d'observation	POINT INITIAL : 43.837/4.410 POINT FINAL : 43.728/4.184
B3	Description du lieu d'observation	INTERIEUR DU VEHICULE DU TEMOIN, EN DEPLACEMENT SUR L'AUTOROUTE
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	05/01/1984
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	ENVIRON 02:30:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	/
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	OUI - 1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	CONDUCTEUR
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LES PANS ONT DISPARUS
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON

B14	Conditions météorologiques	CIEL TOTALEMENT DEGAGE, VISIBILITE EXCELLENTE (25 A 30 KM), VENT SOUFLANT DU NORD-OUEST AU NORD TRES FAIBLEMENT
B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	/
B17	Sources de bruits externes connues	/
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	2
C2	Forme	PAN 1 : « MASSE », « RESSEMBLAIT A UNE GROSSE MADELEINE CHANGEANT DE VOLUME » PAN 2 : « LUMIERE SCINTILLANTE »
C3	Couleur	PAN 1 : BLEU CLAIR PAN 2 : « SCINTILLANTE DE COULEUR ROUGE, JAUNE ET JAUNE TRES BRILLANT »
C4	Luminosité	PAN 2 : TRES BRILLANT
C5	Trainée ou halo ?	/
C6	Taille apparente (maximale)	/
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	/
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	210°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	LE PREMIER PAN A SUIVI « DE TRES PRES » ET PARALLELEMENT LE VEHICULE DU TEMOIN LE LONG DE SON TRAJET SUR L'A9 PAN 2 : « MONTAIT ET DESCENDAIT DANS LE CIEL – SE DEPLACAIT PAR BONDS SUCCESSIFS ET SEMBLAIT FLOTTER DANS L'AIR »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>POUR LES ELEMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ SIMPLEMENT SI LE TEMOIN A REPONDU A CES QUESTIONS</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI

E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	/
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	/
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	/
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	/
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	/
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	/

## 4- HYPOTHESES ENVISAGEES

La seule hypothèse envisagée a été pour le PAN 2 et est de nature astronomique : confusion avec l'étoile Aldébaran.

### 4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE (PAN 2)			EVALUATION*
ETOILE ALDEBARAN			80 %
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- COULEUR	- ALTERNANCE ROUGE/JAUNE	-	0.8
- LUMINOSITE	- SCINTILLATION ET FORTE LUMINOSITE	-	1.00
- DEPLACEMENT APPARENT	- PHENOMENE DE « BOULE SUIVEUSE » AVEC LES VIRAGES DE L'AUTOROUTE EMPRUNTES PAR LE VEHICULE EN DEPLACEMENT RAPIDE - OBSERVATION TEMPORAIRE, UN AUTRE VIRAGE PLUS LOIN ORIENTANT DE NOUVEAU LA VOITURE A L'OUEST	-	0.9
- OCCURRENCE EN LIEU ET DATE	- VERS L'OUEST, CIEL DEGAGE	-	0.7

\*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

## 4.2. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

La consistance est plutôt faible.

- Il y a deux témoignages, mais peu descriptifs.
- Pratiquement l'ensemble des éléments des témoignages, en plus des dessins, divergent sur l'aspect et le comportement de P1. Seul point commun : le fait que P1 ait suivi le véhicule sur une longue portion d'autoroute et qu'il ait disparu sur la gauche.
- Aucun recoupement ni vérification ultérieure n'ont été réalisés. Les témoins n'ont pas non plus été davantage questionnés sur leur observation.

## 5- CONCLUSION

Il y a lieu de distinguer deux phénomènes PAN 1 et PAN2.

Les caractéristiques physiques et le comportement du PAN1 observé par les deux témoins ne correspondaient à aucun phénomène connu.

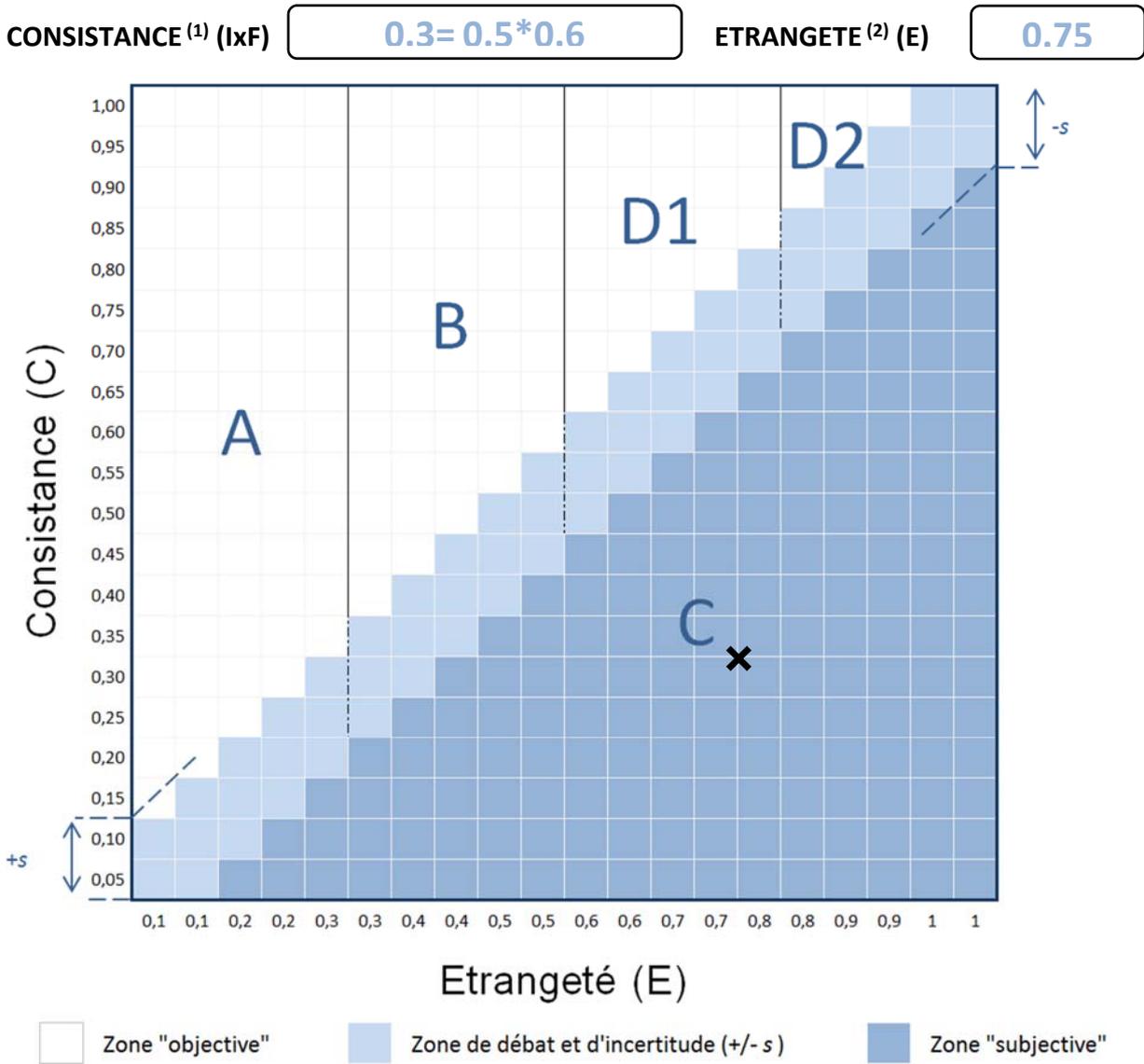
Cependant, en étudiant un peu plus les témoignages, on se rend compte que pratiquement l'ensemble des éléments des témoignages, en plus des dessins, divergent sur l'aspect et le comportement du PAN1 et que leur faiblesse quantitative et qualitative ne permet pas d'effectuer davantage de vérifications et de recoupements qui pourraient soit expliquer soit confirmer ou infirmer le caractère étrange et inexplicable du phénomène. Cette faiblesse de consistance empêche de maintenir le cas dans sa classification initiale D.

En conséquence GEIPAN classe le cas en C : manque d'informations fiables

Concernant le PAN 2 uniquement observé par T2, il s'agit d'une confusion astronomique, avec l'étoile Aldébaran, observée dans une configuration géographique temporairement propice. Une partie de l'étrangeté causée à T2 résulte de l'illusion de la boule suiveuse, créée par le propre déplacement du témoin : le PAN éloignée (ici l'astre) donne l'impression de suivre le déplacement du témoin en se déplaçant par rapport à la route, alors que c'est la route qui évolue relativement à la direction fixe de l'astre.

En conséquence GEIPAN classe le PAN 2 en A : observation d'Aldébaran.

5.1. CLASSIFICATION PAN1



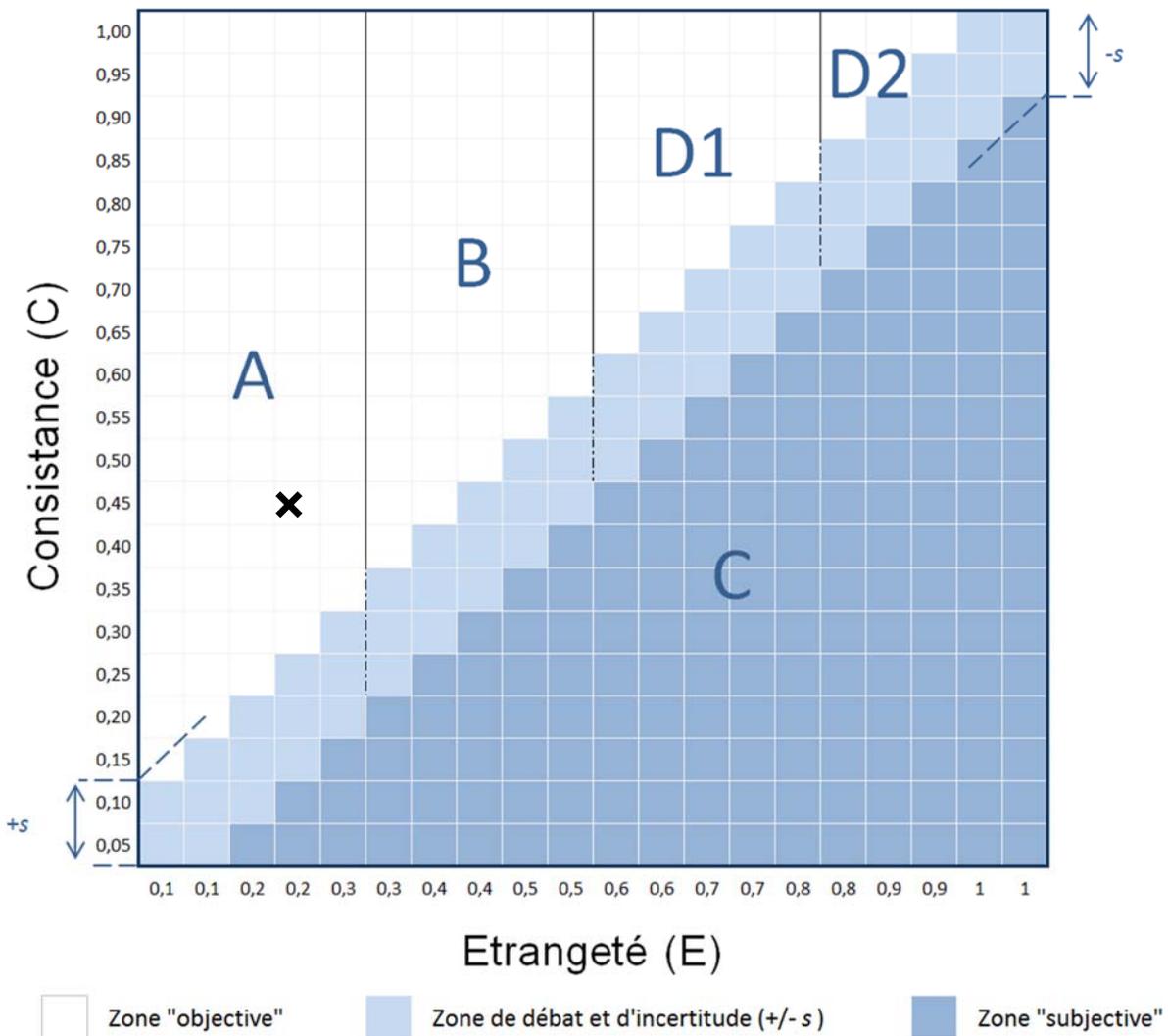
## 5.2. CLASSIFICATION PAN2

CONSISTANCE <sup>(1)</sup> (IxF)

$$0.45 = 0.6 * 0.7$$

ETRANGETE <sup>(2)</sup> (E)

0.2



<sup>(1)</sup> CONSISTANCE (C) : ENTRE 0 ET 1. QUANTITE D'INFORMATIONS (I) FIABLES (F) RECUEILLIES SUR UN TEMOIGNAGE ( $C = IxF$ )

<sup>(2)</sup> ETRANGETE (E) : ENTRE 0 ET 1. DISTANCE EN TERMES D'INFORMATIONS A L'ENSEMBLE DES PHENOMENES CONNUS